



L'école

municipale

des sports enfants/jeunes

9 - 14 ans

15-17 ans

EMS Glisse

Du 10 janvier

au 14 mars

*Sorties ski alpin
sur 8 mercredis
en janvier, février
et mars*

2018

Stages sportifs

**Les mercredis 10, 17, 24, 31 janvier ; 7 et 28 février ;
7 et 14 mars 2018 (8 mercredis après-midi).
Possibilité d'annulation pour cause météorologique.**

pour les 9/14 et les 15/17 ans

de 12 h 45 à 18 h 15

STAGE SKI ALPIN : 8 SÉANCES

INFORMATIONS

Horaires et lieu de rendez-vous

**Le départ et le retour se feront
au gymnase Colette Besson**

- 12 h 45 : l'enfant arrive en ayant mangé et en tenue
- 12 h 50 : départ du bus
- 18 h 15 : retour

Destination

Le Collet d'Allevard

Programme

2 heures minimum de pratique

Tarifs martinérois 9/17 ans

80 € pour le stage **ski alpin** avec ou sans matériel

Tarifs non-martinérois 9/17 ans

120 € pour le stage **ski alpin** avec ou sans matériel

Prévoir

Une tenue de ski, des grosses chaussettes, des bottes de neige, un bonnet, des gants, des lunettes de soleil, de la crème solaire.

Un pique-nique, un goûter et une gourde dans un petit sac à dos.

Prêt de matériel par la ville

☐ OUI ☐ NON

Mensurations à renseigner :

Tour de tête.....

Pointure.....

Prêt de matériel possible

(casque, skis et chaussures de ski).

Les dates d'essayage sont programmées :

- **jeudi 14 décembre**

- **mardi 19 décembre**

(de 17 h 30 à 19 h à l'école Paul Eluard).



J'ai ma carte EMS 2018

> Remplir le formulaire ci-dessous et se rendre au service des sports

Je soussigné(e)

Parent

Qualité (père, mère) :

Nom (majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

École :

☐ **autorise mon enfant** à participer aux activités proposées dans le cadre de EMS Glisse 2018.

À Saint-Martin-d'hères, le

Signature des parents :

Je n'ai pas de carte EMS 2018

> Un responsable légal (père, mère, tuteur) des activités physiques et sportives

- une photo d'identité de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un moyen de paiement : espèces, chèque, chéquier jeune du Conseil général de l'Isère, coupons sport.
- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille

Les enfants n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisés dans la commune devront obligatoirement s'inscrire au préalable dans l'un des 5 accueils de quartier.

> Coût de création de la carte : EMS ENFANTS 9-14 ans

- Enfant martinérois scolarisé en primaire : 7 €
- Enfant martinérois scolarisé en collège : 10 €
- Enfant non martinérois : 40 €

> Coût de création de la carte : EMS JEUNES 15-17 ans

- Jeune martinérois : 5 €
- Jeune non martinérois : 20 €

J'inscris mon enfant

Nom :

Prénom :

et je coche la ou les case(s) correspondant au choix de mon enfant :

Pour les 9/14 ans	avec matériel personnel	avec demande de matériel
8 mercredis ski alpin	☐	☐

Pour les 15/17 ans	avec matériel personnel	avec demande de matériel
8 mercredis ski alpin	☐	☐



EMS Glisse

Les dates

**Les mercredis scolaires du 10 janvier
au 14 mars 2018 soit 8 mercredis**

Pour qui ?

Les enfants de 9 à 14 ans et les jeunes de 15 à 17 ans

Quand ?

**Accueil au gymnase Colette Besson le mercredi
de 12 h 45 à 18 h 15.**

Les thèmes

ski alpin

Renseignements

> Après des éducateurs sportifs des groupes scolaires.
Sur le site www.saintmartindheres.fr

Inscriptions

Au service des sports, annexe Croizat,
135 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 88 ou 04 56 58 32 76

Horaires : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive.

Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.